

Conseil National de Transition (CNT)

français canal historique (association loi 1901)

17 rue Parmentier

03500 Saint Pourçain sur Sioule

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Monsieur Sébastien LECORNU

Ministère des outre-mer

Hôtel de Montmorin, 27 rue Oudinot,
75007 Paris

Le 5 octobre 2021,

PAR RECOMMANDE AR N° 1A 188 668 44737

Madame,

Nous vous prions de trouver ci-joint copie du projet d'acte de « sommation de faire et de répondre » que nous avons tenté en vain de vous faire délivrer par huissier de justice, car hélas cinq études d'huissiers de justice, pour des raisons qui leurs sont propres, ont cru devoir refuser d'instrumenter.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance sans délai sur la copie ci-jointe ou en tout état de cause sur le site : https://conseilnational.fr/wp-content/uploads/2021/10/sommation-de-faire-et-de-repondre-six-ministres_2021-1001.pdf

Pour information, une copie de cette lettre et de la « sommation » jointe sont adressées à :

- tous les officiers généraux des forces armées françaises,
- tous les sénateurs et députés, en demandant l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire,
- de nombreux media, journalistes et alerteurs français et étrangers.

Je vous rappelle que conformément à ce qu'il reste du bloc de constitutionnalité après disparition de la constitution depuis au moins 2008, à savoir notamment la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, et selon son article 15 : « *La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.* »

C'est pourquoi, au nom du Peuple français, en tant que ministre du présumé gouvernement français, nous vous mettons en demeure par les présentes :

- de prendre connaissance sans délai du texte intégral de la sommation ci-jointe,
- de répondre précisément, dans les délais indiqués dans cette sommation, à toutes les questions qu'elle contient, comme si elle vous avait été délivrée par huissier, et ce, en écrivant votre réponse à côté de votre nom pour chacune des questions posées, et en datant et signant personnellement chacune de vos réponses,
- de faire ce que cette sommation vous somme de faire, à savoir, procéder à l'organisation d'une conférence de presse, sans délai, dans les conditions indiquées et en procédant aux déclarations indiquées,
- et enfin, de nous retourner sans délai par courrier recommandé avec demande d'accusé de réception, cette sommation dûment complétée de vos réponses datées et signées.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de nos salutations attentives,

p/o 

Conseil National de Transition (CNT) français canal historique

P.J. : « sommation de faire et de répondre »

c.c : officiers généraux des forces armées françaises, députés et sénateurs, media et alerteurs